Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 96 (1970)

Heft: 12: 14e Congrès annuel de l'Association européenne pour le contrôle

de la qualité (EOQC)

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'hydraulique simplifiée, par *L.S. Mc Nickle Jr.*, ingénieur hydraulicien à la Hanna Coal Company (Consolidation Coal Company). Traduit de l'américain par J. Faisandier, ingénieur AM et ENSA. Paris, Dunod, 1970. — Un volume 15×24 cm, VIII + 215 pages, 125 figures. Prix: broché, 49 F.

Cet ouvrage explique comment et pourquoi fonctionne un système hydraulique moderne; il décrit les procédés à appliquer pour obtenir un fonctionnement satisfaisant et un prix de revient aussi bas que possible.

Les particularités constructives et fonctionnelles des composants les plus usuels d'un système hydraulique industriel

y sont examinées.

Les termes utilisés dans les applications de l'hydraulique sont définis et l'importance des qualités de l'huile et de son conditionnement est soulignée.

Les pompes hydrauliques sont ensuite présentées et les mérites respectifs des différents types de pompes sont évalués pour des applications données. Divers appareils de régulation de pression sont décrits. Il est précisé comment la pompe et ses systèmes d'entraînement sont protégés contre une surpression par des soupapes de sûreté.

Le fonctionnement des distributeurs est alors envisagé et les précautions qu'il y a lieu de prendre pour obtenir les performances et l'endurance désirées sont précisées. La description d'appareils de limitation et de régulation de

débit est également donnée.

Les moteurs hydrauliques sont étudiés en montrant la grande importance de leur couple, de leur puissance et de leur vitesse, éléments qui permettent d'effectuer un choix en vue d'une application déterminée.

A noter d'importants détails sur les vérins hydrauliques, en particulier sur les conceptions des joints et garnitures d'étanchéité, leurs qualités et les accumulateurs hydro-

pneumatiques.

Ce livre sera utile aux techniciens et mécaniciens travaillant dans tous les secteurs qui emploient l'hydraulique, aux ingénieurs désirant se familiariser avec les systèmes modernes de l'hydraulique et à tous ceux qui cherchent à acquérir des notions de base sur l'hydraulique industrielle.

Sommaire :

L'hydraulique. Définition. — 2. L'huile et son conditionnement. — 3. Les pompes. — 4. Appareils de contrôle et de régulation de pression. — 5. Les distributeurs hydrauliques. — 6. Les limitations de débit. — 7. Les moteurs hydrauliques. — 8. Les vérins hydrauliques. — Annexes.

Manuel pratique de soudage au chalumeau et d'oxycoupage, par L. Mendel, ingénieur-technicien AITC, ancien chargé des cours professionnels de soudure autogène. 6e édition. Paris, Dunod, 1970. — Un volume 13×18 cm, xI + 260 pages. Prix: broché, 9.80 F.

Faisant appel seulement à des notions de base élémentaires, l'auteur expose dans ce manuel les principes, l'appareillage utilisé, les mesures de sécurité, les méthodes de soudage et de brasage appliquées aux différents métaux et alliages, enfin les principes, l'appareillage et la technique de l'oxycoupage.

Conservant la présentation générale qui a consacré le succès du livre, la sixième édition de cet ouvrage a reçu de nouveaux développements, notamment en ce qui concerne la métalisation au pistolet appliquée aux recharge-

ments, le soudage des matières plastiques, etc.

Cet ouvrage continuera à être utilisé avec profit et avec intérêt non seulement par les apprentis, ouvriers et artisans soudeurs et découpeurs, mais aussi par tous ceux qui ont pour mission de diriger ou surveiller des travaux de soudage ou de découpage au chalumeau. Il constituera aussi, pour les professeurs, moniteurs et élèves des écoles techniques, un guide utile et une excellente source de documentation.

A noter que cet ouvrage a été traduit et publié en italien, en espagnol et en néerlandais et que, depuis 1965, il est adopté par les services de l'enseignement technique.

Sommaire :

Principes et matériel du soudage au chalumeau. Technologie

du soudage des aciers ordinaires. Les rechargements sur aciers ordinaires et les rechargements « anti-usure ». Soudage autogène des métaux laminés autres que les aciers extra-doux ordinaires. Soudage autogène des alliages moulés (réparations). Brasage fort (brasage par capillarité) et soudobrasage. Oxycoupage et procédés dérivés.

Les sociétés d'investissement mobilières et immobilières. Les SICAV, par Jean Degand. Paris, Dunod, 1969.

— Un volume 16×24 cm, 319 pages, figures. Prix: broché, 64 F.

Créées pour donner au capitalisme une base plus élargie et aussi plus populaire, les sociétés d'investissements sont généralement mal connues du public.

Dans le présent ouvrage, Jean Degand tente d'informer tous ceux que la conception originale de ces sociétés intéresse.

Après une étude des expériences faites en Grande-Bretagne, aux USA, en Suisse, au Japon, ce livre aborde

le programme français proprement dit.

En complément d'une étude des textes, tous les éléments particuliers à ces sociétés sont examinés : fonctionnement des fonds en général ; création et analyse générale des programmes français ; statuts, composition des portefeuilles, administration, régime fiscal ; influences des sociétés d'investissement sur les marchés financiers et dans l'économie en général.

On trouvera également une étude sur les sociétés immo-

bilières d'investissements:

origine des décisions gouvernementales ;

- sociétés conventionnées ;
- analyse générale.

Enfin, l'auteur examine les principaux éléments de la vie active de soixante-cinq sociétés : portefeuille, rentabilité, rendement, avec une étude particulière sur la création, la composition de leurs conseils et la connaissance des groupes financiers qui les concernent soit :

vingt-deux sociétés d'investissement à capital fixe;

- vingt-sept SICAV;

— seize sociétés immobilières d'investissement.

Ce livre intéressera tous les professionnels, chefs d'entreprise et des services sociaux, épargnants qui ont à traiter des problèmes de placement de fonds, qu'ils agissent à titre personnel ou pour des institutions, des incapables, des plans d'épargne d'entreprises.

Communications SVIA

Candidatures

Genoud Urbain, ingénieur civil EPFL, diplômé 1966. (Parrains: MM. Z. Boubaker et P. Thomas.)

Hitz Jean-Jacques, ingénieur civil EPFL, diplômé 1967. (Parrains: MM. A. Perret-Gentil et R. Curchod.)

Ottesen Jean-François, ingénieur civil, diplômé 1970. (Parrains: MM. R. Neri et G. Rechsteiner.)

- I. Candidats ne disposant pas d'une formation complète au degré universitaire
- Inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes.
- 2) Le candidat doit apporter la preuve qu'il exerce avec succès la profession d'ingénieur ou d'architecte dans une position de chef ou impliquant des responsabilités (par exemple propriétaire d'un bureau d'ingénieur ou d'architecte; ingénieur ou architecte employé travaillant de manière indépendante).

Il doit prouver qu'il assume dans son activité la responsabilité d'un ingénieur ou d'un architecte depuis le nombre d'années suivant :

- a) Candidats ayant accompli le cycle complet des études dans une école polytechnique, mais sans le diplôme :
- b) Diplômés d'une école technique supérieure :
- c) Autodidactes:

4 ans

6 ans

- II. Diplômés d'une haute école étrangère que la SIA ne considère pas comme équivalente aux EPF
- Inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes.
- 2) Le candidat doit apporter la preuve qu'il exerce avec succès la profession d'ingénieur ou d'architecte dans une position de chef ou impliquant des responsabilités (par exemple propriétaire d'un bureau d'ingénieur ou d'architecte; ingénieur ou architecte employé travaillant de manière indépendante).

Il doit prouver qu'il assume dans son activité la responsabilité d'un ingénieur ou d'un architecte depuis un nombre d'années qui est fixé de cas en cas, suivant le niveau de l'école en question (au minimum 4 ans). Consulter, pour ces écoles, le secrétariat général.

Les conditions ci-dessus sont valables aussi bien pour les candidats de nationalité suisse que pour ceux de nationalité étrangère.

Ce document remplace toutes les communications précédentes concernant les cas spéciaux.

Information SIA

Nouveau secrétaire général de la SIA

Le nouveau secrétaire général de la SIA, nommé par le Comité central, M. Ulrich Zürcher, D^r ès sc. techn., ingénieur forestier dipl. EPF/SIA, est entré en fonction le



M. Ulrich Zürcher

19 mai 1970. Auparavant, M. Zürcher était chef de section à l'Institut fédéral de recherches forestières, annexé à l'EPF-Zurich, où il s'occupait de questions de planification et d'organisation. En 1965, il a fonctionné comme expert au Pakistan. En 1968, sur mandat de l'Institut d'aménagement local, régional et national de l'EPF, il a élaboré la conception pilote

forestière. M. Zürcher est domicilié à Kappel am Albis, commune dont il est le président.

Comité central de la SIA.

Rédaction: F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE (Voir page 11 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Association européenne pour le contrôle de la qualité (EOQC) 4e Congrès annuel, Lausanne, du 16 au 18 juin 1970

Le 14e Congrès annuel de l'Association européenne pour le contrôle de la qualité, organisé au Palais de Beaulieu, à Lausanne, du 16 au 18 juin 1970, par l'Association suisse pour la promotion de la qualité (ASPQ), offre un intérêt de premier plan, aussi bien pour les consommateurs de toutes les branches économiques que pour l'ensemble de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, des secteurs de l'alimentation, etc. Les progrès techniques ont fait, et font de plus en plus, de la qualité sous tous ses aspects, une nécessité rigoureuse. Mais cette qualité doit être contrôlée, passée au crible de l'analyse, selon des méthodes elles-mêmes constamment perfectionnées. Ce seront près de mille spécialistes que le Palais de Beaulieu recevra, venus à Lausanne pour échanger leurs expériences, entendre des exposés de hautes personnalités, spécialistes internationaux. Dix-sept pays de l'Association européenne (EOOC) et des délégations des Etats-Unis et du Japon sont annoncés à cette vaste réunion scientifique, dont la dernière session se déroula à Prague, du 25 au 27 août 1969.

Regards sur l'Association européenne (EOQC)

En tenant compte des exigences de la clientèle et des désirs des producteurs de parvenir à des créations toujours améliorées, la nécessité de la formation et de l'enseignement des cadres dirigeants s'est fait très nettement sentir depuis une vingtaine d'années. Il en est résulté, en Europe, la constitution de l'Association européenne pour le contrôle de la qualité. Il fut tout d'abord question de donner aux dirigeants un aperçu des différentes méthodes d'enseignement. Puis, on passa à l'échelon suivant : ce que le dirigeant doit savoir pour établir dans son entreprise un plan de contrôle de la qualité et pour le réaliser. C'est dire l'étendue des qualités que doivent posséder les spécialistes

de la « qualité ». Ces qualités se mesurent par l'influence que le spécialiste prend dans l'entreprise, par sa force de persuasion.

L'une des missions de l'Association européenne est précisément de comparer les systèmes en vigueur dans différents pays, les moyens d'enseignement, les programmes de réalisation. C'est notamment le cas des congrès annuels. Celui de 1970 est spécialement axé sur la trilogie « Métrologie - Qualité - Données ».

Les tâches de l'Association suisse

Après bien d'autres pays, la Suisse a ressenti la nécessité de posséder une association nationale. Ainsi fut créée l'Association suisse pour la promotion de la qualité (ASPO), en novembre 1965, par une douzaine de maisons. Actuellement, le nombre des membres dépasse cent. L'Association organise des journées, conférences, réunions d'études, consacrées — pour l'information des membres aux nouveaux procédés de contrôle, aux méthodes de fabrication, aux sondages, à la définition des normes, aux cours sur le contrôle de la qualité, aux calculs sur les probabilités, à l'organisation du travail, aux prescriptions concernant les livraisons, sans omettre le secteur « horlogerie » et ses aspects particuliers. Les problèmes étudiés sont dans l'intérêt du grand public, de la clientèle, de l'industrie, du commerce, de l'alimentation, etc. La majorité des maisons importantes de Suisse participent à ces activités de l'ASPQ. Les études concernent également les différents aspects de la qualité en relation avec la construction, la fabrication, la vente et l'entretien d'un produit.

Les travaux du 14° Congrès annuel 1970

Le développement de toutes les branches techniques industrielles réclame une attention soutenue, en face des